

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 313 du 17 janvier 2013

La Baisse drastique des emplois au CNRS impacte gravement les Délégations Régionales : la RGPP continue !

Si la Direction générale du CNRS et le gouvernement se refusent depuis les élections présidentielles de 2012 à parler de RGPP, ils n'en continuent pas moins sa mise en œuvre même si la politique de l'emploi public est affublée d'un nouveau sigle, la *Modernisation de l'Action Publique* (MAP). La Direction du CNRS est lancée dans une diminution draconienne des emplois sur la subvention de l'État qui touche à la fois les laboratoires et les services administratifs. Globalement, pour 2013, 177 emplois de titulaires et 290 emplois de contractuels sont supprimés au CNRS sur la subvention d'État. Il faut aussi prendre en compte que plus de 100 postes de titulaires ont déjà été supprimés en 2012. Ainsi en deux ans le CNRS aura perdu environ 600 emplois sur la subvention d'État ! Ces diminutions d'emplois pourraient continuer pour les deux prochaines années.

Les arbitrages rendus début décembre 2012 par la Direction générale sur les plafonds d'emplois autorisés aux délégations régionales, pour les années 2012-2015, traduisent cette orientation et auront des conséquences graves.

Près de 131 postes seront supprimés dans les délégations régionales d'ici 2015, 85 d'entre eux devant disparaître dès cette année ! Les Délégations les plus touchées sont la Délégation Ile de France Ouest & Nord (Meudon) et la Délégation Ile de France Est (Thiais) qui perdent plus de 23% de leurs effectifs sur trois ans. Pourtant la Délégation Ile de France Ouest & Nord accueille depuis le début de cette année le Service Centralisé des Concours du CNRS. Les Délégations Ile de France Est (Thiais) et Paris A perdent respectivement 23,86% et 12,14% de leurs postes, conséquences attendues de leur fusion et de leur transfert à Villejuif.

Hormis la Délégation Rhône Auvergne (Lyon) qui voit son niveau d'emplois stabilisé, chaque Délégation paie son tribut aux réductions budgétaires et à la suppression de l'emploi public qui impactent fortement la recherche depuis 2008.

La Direction générale du CNRS qui insistait dans son plan d'action sur le fait que « *la proximité entre gestionnaires et scientifiques est fondatrice de qualité et d'efficacité* » et permettait « *à la recherche de rester compétitive* » persiste à mener une politique de saccage de l'emploi public au mépris de la dégradation des conditions de travail des agents de l'établissement et de la précarité toujours grandissante. La suppression de postes en Délégation régionale ne fera que rendre plus difficile les relations avec les laboratoires, isolant les gestionnaires des unités et les chercheurs face à leurs difficultés, manquant d'interlocuteurs et d'accompagnement ! Les personnels des délégations verront, c'est déjà le cas d'ailleurs, les effets de cette politique dans une charge de travail toujours croissante.

Les Délégations ne sont pas les seules dont plafonds d'emplois ont été sacrifiés. Les Directions du CNRS et les Instituts, ainsi que les laboratoires, paient aussi bien cher les recommandations de l'IGAENR. Une nouvelle noteⁱⁱ de la Direction générale révisé la procédure de recrutement des CCD sur subvention d'État, ces recrutements étant aujourd'hui limités par le plafond d'emplois des Instituts.

Si l'on ne peut douter que cette politique de suppression d'emplois prépare la mise en place de mutualisations inter-établissements et a anticipé depuis longtemps les externalisations en informatique et en logistique, elle laisse présager ce qui nous attend avec les futures loi sur l'ESR et sur la décentralisation accompagnées par les conventions de sites qui se négocient actuellement dans le cadre des contrats quinquennaux et qui dessineront demain le nouveau paysage de la recherche. Une recherche immolée sur l'autel de l'austérité que perpétuent le nouveau gouvernement et les Directions des établissements.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à défendre la recherche publique et à se mobiliser contre une politique qui impacte leurs emplois, leurs carrières et leurs conditions de travail !

NIVEAU D'EMPLOIS DES DR 2013-2015

		Plafond d'emplois 2012	Plafond 2012 Périimètre *	Proposition 2013	Proposition 2014	Proposition 2015	Baisse 2012-2015 en postes	Baisse 2012-2015 en %
DR1	Paris A	86,5	85,5	82	80	76	10,5	12,14
DR2	Paris B	80	79	77	78	78	2	2,50
DR3	IDF Est	88	88	81	74	67	21	23,86
DR4	IDF Sud	166	165	158,5	158,5	159,5	6,5	3,92
DR5	IDF Ouest Nord	124	114	103	99	95	29	23,39
DR6	Centre Est	71	69,55	67	65,5	65,5	5,5	7,75
DR7	Rhône Auvergne	83	82,64	83	83	83	0	0,00
DR8	Centre Poitou Charente	64	65,85	62	61	61	3	4,69
DR10	Alsace	94	93,61	87	85,5	84	10	10,64
DR11	Alpes	85	84,42	84	84	84	1	1,18
DR12	Provence & Corse	113	111,77	105	105	105	8	7,08
DR13	Languedoc-Roussillon	89,5	88,98	87,5	87,5	87,5	2	2,23
DR14	Midi-Pyrennées	87,5	86,59	87	86	86	1,5	1,71
DR15	Aquitaine Limousin	64	60,53	59	57,5	56,5	7,5	11,72
DR16	Paris Michel-Ange	124	123	116	113	110	14	11,29
DR17	Bretagne Pays de Loire	55	54,61	54	54	54	1	1,82
DR18	Nord Pas de Calais	46,5	46,14	46	46	46	0,5	1,08
DR19	Normandie	35	34,87	35	32,5	30	5	14,29
DR20	Côte d'Azur	48	47,94	45	45	45	3	6,25
Montant total		1604	1582	1519	1495	1473	131	8,17
Baisse annuelle des Postes				2012-2013 => -85	2013-2014 => -24	2014-2015 => -22	Total 2012-2015 => -131	

ⁱⁱ PLAN D'ACTION 2012-2015 POUR UNE ORGANISATION RENOVEE DES FONCTIONS SUPPORT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) – P. 43

ⁱⁱ http://www.dgdr.cnrs.fr/mpr/pratique/Ressources_humaines/Recrutement_accueil/Documents/RH_Note-IP-CCD_201212-v0.pdf

* Le plafond d'emplois 2012 adapté au périmètre des délégations en 2013 incluant des redistributions de services et la réalisation des plafonds d'emplois théoriques de 2012.